



LA mobilité POUR TOUS !

SEMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ
DU 5 AU 11 AVRIL

RETOUR SUR LA SEMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ

Mis en ligne le 03 juin 2021

Faire ses courses, aller à la bibliothèque, déposer ses enfants à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne nous semblent anodins, ils restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de Français. En matière d'accessibilité, nous pouvons tous agir pour lever les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, la communauté de communes a engagé cette année encore une action de sensibilisation lors de la « Semaine de l'accessibilité ». Objectif : montrer que des gestes simples peuvent changer la vie de tous.

422 élèves, du CE1 au CM2 ont suivi des ateliers de sensibilisation au handicap début avril. D'autres classes de Petit Mars et Treillières ont participé à ces actions de sensibilisation en mai. Ainsi, grâce aux ateliers, les élèves ont pu :

Définir le handicap et identifier les familles de handicap (moteur, visuel, auditif, mental)

Expérimenter le handicap moteur avec des parcours en fauteuils roulants

Expérimenter le handicap visuel et auditif, en lisant un texte et en réalisant un dessin à l'aide de lunettes simulant la malvoyance et le port d'un casque auditif

Ils ont pu ensuite s'exprimer sur ce qui les a gêné même sur un court moment.

Comprendre ce qu'est l'accessibilité et l'environnement qui les entoure (rampes, parking réservé aux personnes en situation de handicap, bande d'éveil à la vigilance, escalier avec des contrastes de couleur ...)

Comprendre, qu'au-delà des aménagements réalisés pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap, chacun doit faire attention à son comportement pour éviter d'annuler leurs effets (ex : véhicules stationnés sur les trottoirs)

L'occasion pour eux d'éveiller leur regard de jeunes citoyens et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap au quotidien.






 [RETOUR À LA LISTE](#)



Les Touches

Commune de les Touches

4 place de la Mairie
44390 Les Touches

 02 40 72 43 80 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi

9h - 12h30 et 14h - 17h

Du mardi au vendredi

9h - 12h30

Le samedi

9h - 12h